



# PLATINUM PROTECTION POLICY

THIS POLICY IS NOT A WARRANTY. REFER TO THE PARA SYSTEMS LIMITED WARRANTY FOR INFORMATION CONCERNING THE WARRANTY FOR YOUR PARA SYSTEMS PRODUCT. THE LIMITATIONS AND CONDITIONS CONTAINED IN THIS POLICY DO NOT AFFECT THE TERMS OF THE WARRANTY.

In the United States and Canada only, for Standard 120, 208, 240 Volt Products<sup>1</sup>

The Initial Purchaser of this Para Systems product, ("Product"), is protected, for the lifetime of the product, against certain losses due to AC power line transients for properly connected electronic equipment (referred to as the "Connected Equipment") subject to certain terms and conditions provided below.

This Platinum Protection Policy is not deemed "first dollar" coverage. Para Systems obligation is reduced by any amounts that the Initial Purchaser is entitled to recover, whether recovery is requested or not, from other sources regarding the Connected Equipment, including insurance, other warranty, extended warranty, or legal liability, whether or not the Initial Purchaser makes a claim for recovery including, but not limited to, a claim under any applicable insurance, other warranty, extended warranty, or a legal liability claim.

To be covered under the Platinum Protection Policy: (a) you must notify Para Systems within ten (10) days of the event for which you intend to make the Connected Equipment claim; (b) the Product must have undeniable physical evidence of allowing an AC power line transient that directly and proximately caused the damage; (c) the Connected Equipment must have been damaged by a transient, spike, or surge ("Power Disturbance") on a properly installed, grounded, and National Electric Code, ("NEC"), code-compliant 120, 208,

240-volt AC power line in the United States or Canada, by a Power Disturbance on standard telephone land line or PBX telephone equipment line that is properly installed and connected to an RJ11 port on the Product; or by a Power Disturbance on a standard Local Area Network connection that is properly installed and connected to an RJ45 port on the Product and (d) is directly plugged into, and properly connected to, the Product in its original condition which was properly operated when a Power Disturbance passed through the Product and (i) exhausts the protection capacity of the Product or (ii) damages the Product.

Further, the Platinum Protection Policy does not apply if the Product has been operated in a failure mode or not in compliance with Para Systems' operating instructions in the Product user's manual, or if the Connected Equipment has not been operated in compliance with the instructions and manuals of its manufacturer/vendor.

Para Systems' total liability under this Platinum Protection Policy is limited to the Agreed Damage Amount.

### Platinum Protection Policy Dollar and Period Limits

For purchasers that meet the qualifications and conditions set forth in this policy, Para Systems will provide reimbursement (cost of repair or fair market value as determined by Para Systems) during the period limits and up to the dollar limits stated as follows:

Product <sup>1</sup>	USD Dollar limit	Period
PRO-RT Series	100,000	Lifetime <sup>2</sup>
Encompass Series	150,000	Lifetime <sup>2</sup>
Endeavor-LCD Series	200,000	Lifetime <sup>2</sup>
Enspire Series	50,000	Lifetime <sup>2</sup>
Entrust-LCD Series	75,000	Lifetime <sup>2</sup>
ERS Series	100,000	Lifetime <sup>2</sup>
Enterprise Plus LCD Series	100,000	Lifetime <sup>2</sup>
Entrepid Series	100,000	Lifetime <sup>2</sup>
MMS PDU Series	50,000	Lifetime <sup>2</sup>
CPE Series	40,000	Lifetime <sup>2</sup>
RPM Series	30,000	Lifetime <sup>2</sup>

Note 1: "Standard" (or "Std.") is defined as excluding all "custom manufactured" products.  
 Note 2: "Lifetime" period is the designed and engineered life of the original product while owned by the Initial Purchaser ("you" or "Purchaser").

### Eligibility for coverage under the Platinum Protection Policy

- The Product must be registered by returning to Para Systems the warranty card, (if applicable), provided with the Product within 10 days of purchase. All information must be filled in, and you should retain a copy for your records.
- All Connected Equipment must be UL or CSA approved.

- The Product must be plugged into a properly wired and grounded outlet. Input surge devices, extension cords, adapters, ground wires, or electrical connections not manufactured by Para Systems are not allowed and void the Platinum Protection Policy. No other surge protection device may be connected to the output sockets of the Product. The installation must comply with all applicable electrical and safety codes set forth pursuant to the NEC.
- Any claim under the Platinum Protection Policy must be made within 10 days of the date of alleged damage to the Connected Equipment.
- The Platinum Protection Policy covers only Standard Para Systems 120, 208, 240 Volt<sup>1</sup> products used in the United States and Canada only.

### What is not covered under the Platinum Protection Policy:

- Restoration of lost data and reinstallation of software are not covered.
- This policy does not cover damage from a cause other than AC power-line transients, except for damage due to telephone line, Local Area Network or CATV transients, which is covered only if the Product offers such protection.

-Continued on back

In addition to the first two conditions on the previous page, the following are expressly excluded from coverage:

3. DAMAGE CAUSED BY FAILURE TO PROVIDE A SUITABLE INSTALLATION ENVIRONMENT FOR THE PRODUCT (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, LACK OF A PROPER SAFETY GROUND).

4. Damage caused by the use of the Para Systems Product for purposes other than those for which it was designed.

5. Damage caused by accidents, or disasters such as fire, flood, wind, etc.

6. Damage caused by abuse, misuse, alteration, modification, or negligence, etc.

7. This policy is null and void if, in Para Systems' view, the Product has been tampered with or altered in any way.

8. EXCEPT AS EXPRESSLY PROVIDED IN THIS POLICY, IN NO CASE SHALL PARA SYSTEMS BE LIABLE UNDER THE TERMS OF THIS POLICY FOR ANY DAMAGES WHATSOEVER, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, DIRECT, INDIRECT, SPECIAL, INCIDENTAL, CONSEQUENTIAL, OR MULTIPLE DAMAGES ARISING OUT OF THE USE OF THE PARA SYSTEMS PRODUCT OR DAMAGE TO THE CONNECTED EQUIPMENT, REGARDLESS OF THE LEGAL THEORY ON WHICH SUCH CLAIM IS BASED, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE. SUCH DAMAGES INCLUDE, BUT ARE NOT LIMITED TO, LOSS OF PROFITS, LOSS OF SAVINGS OR REVENUE, LOSS OF USE OF THE PARA SYSTEMS PRODUCT OR THE CONNECTED EQUIPMENT OR ANY ASSOCIATED EQUIPMENT, LOSS OF SOFTWARE, COST OF CAPITAL, COST OF ANY SUBSTITUTE EQUIPMENT, FACILITIES OR

SERVICES, DOWNTIME, THE CLAIMS OF THIRD PARTIES, INCLUDING CUSTOMERS, AND INJURY TO PROPERTY.

9. Any labor costs or travel, room and board expenses associated with the repair and/or restoration of hardware, software or data related to the Platinum Protection Policy claim.

#### **Submitting a Platinum Protection Policy Claim:**

1. Call the Para Systems technical support department at 1-800-238-7272 and obtain a Platinum Protection Policy Returned Material Authorization, (RMA), number. Have information on all applicable insurance or other resources of recovery/payment that are available to the Initial Purchaser and the name of the power utility supplier for the location of the Connected Equipment. Para Systems will forward to you a Platinum Protection Policy claims form, which must be completed and filed with Para Systems within 30 days.

2. Mark the Platinum Protection Policy RMA number on the Para Systems product you are returning.

3. Pack the Para Systems product in its original packaging or similar packing materials if the original packaging has been discarded. Enclose the completed Platinum Protection Policy claim form and a copy of your original sales receipt for the Product in the box.

4. Mark the RMA number clearly on the outside of the box.

5. Ship the Product (one-way shipping charges paid by you) to:

Para Systems, Inc.  
2425 Technical Drive  
Miamisburg, OH 45342  
Attn: RMA# \_\_\_\_\_

6. Para Systems will evaluate the product to determine its level of functionality, and will examine the product for evidence of damage from AC power-line transients (telephone line,

Local Area Network, or CATV transients, if applicable). (A) If Para Systems' evaluation provides no evidence of damage from power-line transients (telephone line, Local Area Network, or CATV transients, if applicable), Para Systems will send to the Purchaser (i) a report summarizing the tests performed and (ii) a rejection of claim notice. (B) If the Product shows evidence of damage from power-line transients (telephone line, Local Area Network, or CATV transients, if applicable), Para Systems will request that all Connected Equipment for which a Platinum Protection Policy claim has been submitted, be sent for evaluation to either Para Systems or an authorized service center. If it is determined that the Connected Equipment has been damaged from AC power-line transients (telephone line, Local Area Network, or CATV transients, if applicable), Para Systems will, at its discretion, either authorize you to have the equipment repaired or reimburse you for the fair market value<sup>3</sup> of the damaged equipment, up to the dollar limits stated above.

7. If you are authorized by Para Systems to have the Connected Equipment repaired, the repair must be performed at a service center that is authorized by the manufacturer of the Connected Equipment. Para Systems reserves the right to contact the authorized service center directly to discuss repair costs and damage to the Connected Equipment to determine if it was caused by AC power-line transients (telephone line, Local Area Network, or CATV transients, if applicable) and the right to request that the service center forward the Connected Equipment or components of the Connected Equipment to Para Systems for inspection.

8. Para Systems will, after determining that the damage was caused by the failure of the Product to protect against AC power-line transients (telephone line, Local Area Network, or CATV transients,

if applicable), issue payment to you, in its sole discretion, for either cost of repair or the fair market value of the Connected Equipment, up to the dollar limits stated above. Para Systems reserves the right to require you to transfer title and deliver the Connected Equipment to Para Systems if it chooses to reimburse you for the fair market value of the Connected Equipment.

9. Unless modified in writing signed by an officer of Para Systems and you, the terms of this policy are understood to be the complete and exclusive agreement between the parties, superseding all prior agreements, oral or written, and all other communications between the parties relating to the subject matter of this agreement. No employee of Para Systems or any other party is authorized to make any representations beyond those made in this agreement concerning the Platinum Protection Policy.

Note 3: The fair market value of the Connected Equipment as established by the lower of (a) the average price the same or similar items are being sold for on eBay, (b) the price list of Orion Blue Book (or if such price list is no longer published, a published or announced price list reasonably selected by Para Systems), or (c) the lowest price the same or similar items can be purchased for in the United States or the amount(s) of all payment(s) you have or are entitled to receive from insurance, other warranties, extended warranties, a legal liability claim or from other sources or persons for the Connected Equipment or damage to such equipment so that Para Systems' maximum liability shall be reduced to reflect all such other payments or sources of recovery, whether applied for or not.

Para Systems, Inc.  
2850 Lake Vista Dr., Ste 110  
Lewisville, TX 75067  
800-238-7272 (972)-446-7363

## POLITIQUE DE PROTECTION DU PLATINE

CETTE POLITIQUE N'EST PAS UNE GARANTIE. CONSULTEZ LA GARANTIE LIMITÉE DES SYSTÈMES PARA POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA GARANTIE DE VOTRE PARA PRODUIT SYSTÈMES. LES LIMITATIONS ET CONDITIONS CONTENUES DANS CETTE POLITIQUE N'AFECTENT PAS LES TERMES DE LA GARANTIE.

Aux États-Unis et au Canada seulement, pour les produits standards de 120, 208 et 240 volts<sup>1</sup>

L'acheteur initial de ce produit Para Systems (« Produit ») est protégé, pendant toute la durée de vie du produit, contre certaines pertes dues aux transitoires de la ligne électrique CA pour les équipements électroniques correctement connectés (appelés « Équipement connecté ») sous réserve de certaines conditions générales fournies ci-dessous.

Cette police de protection Platinum n'est pas considérée comme une couverture « au premier dollar ». L'obligation de Para Systems est réduite de tout montant que l'acheteur initial a le droit de récupérer, que le recouvrement soit demandé ou non, auprès d'autres sources concernant l'équipement connecté, y compris l'assurance, une autre garantie, une garantie prolongée ou une responsabilité légale, que l'acheteur initial fasse ou non une réclamation de recouvrement, y compris, mais sans s'y limiter, une réclamation au titre d'une assurance applicable, d'une autre garantie, d'une garantie prolongée ou d'une réclamation en responsabilité légale.

Pour être couvert par la police de protection Platinum : (a) vous devez aviser Para Systems dans les dix (10) jours suivant l'événement pour lequel vous avez l'intention de faire une réclamation pour équipement connecté ; (b) le produit doit avoir une preuve physique indéniable qu'il a permis un transitoire sur la ligne électrique CA qui a directement et immédiatement causé le dommage ; (c) l'équipement connecté doit avoir été endommagé par un transitoire, une pointe ou une surtension (« perturbation de l'alimentation ») sur un appareil correctement installé, mis à la terre et conforme au code national de l'électricité (« NEC ») 120, 208,

Ligne électrique de 240 volts CA aux États-Unis ou au Canada, par une perturbation de l'alimentation électrique sur une ligne téléphonique fixe standard ou sur une ligne téléphonique PBX correctement installée et connectée à un port RJ11 sur le produit ; ou par une perturbation de l'alimentation électrique sur une connexion réseau local standard qui est correctement installée et connectée à un port RJ45 sur le Produit et (d) est directement branchée et correctement connectée au Produit dans son état d'origine qui était correctement utilisé lorsqu'une perturbation de l'alimentation électrique a traversé le Produit et (i) épuise la capacité de protection du Produit ou (ii) endommage le Produit.

De plus, la politique de protection Platinum ne s'applique pas si le produit a été utilisé en mode de défaillance ou non conformément aux instructions d'utilisation de Para Systems dans le manuel d'utilisation du produit, ou si l'équipement connecté n'a pas été utilisé conformément aux instructions et aux manuels de son fabricant/fournisseur.

La responsabilité totale de Para Systems en vertu de la présente police de protection Platinum est limitée au montant des dommages convenu.

### Politique de protection du platine Dollar et Limites de période

Pour les acheteurs qui rencontrent le les qualifications et conditions énoncées dans cette politique, Para Systems fournira un remboursement (coût de réparation ou juste valeur marchande telle que déterminée par Para Systems) pendant les limites de période et jusqu'aux limites en dollars indiquées comme suit :

Produit1	USD Dollar limite	Période
Série PRO-RT	100 000	Durée de vie <sup>2</sup>
Série Encompass	150 000	Durée de vie <sup>2</sup>
Endeavor-LCD Séries	200 000	Durée de vie <sup>2</sup>
Série Enspire	50 000	Durée de vie <sup>2</sup>
Entrust-LCD Séries	75 000	Durée de vie <sup>2</sup>
Série ERS	100 000	Durée de vie <sup>2</sup>
Entreprise Plus Série ACL	100 000	Durée de vie <sup>2</sup>
Série Entrepid	100 000	Durée de vie <sup>2</sup>
Série MMS PDU	50 000	Durée de vie <sup>2</sup>
Série CPE	40 000	Durée de vie <sup>2</sup>
Série RPM	30 000	Durée de vie <sup>2</sup>

Remarque 1 : « Standard » (ou « Std. ») est défini comme excluant tous les produits « fabriqués sur mesure ».

Remarque 2 : La période de « durée de vie » correspond à la durée de vie conçue et fabriquée du produit d'origine pendant qu'il est la propriété de l'acheteur initial (« vous » ou « l'acheteur »).

### Admissibilité à la couverture en vertu de la Politique de protection Platine

1. Le produit doit être enregistré en retournant à Para Systems la carte de garantie (le cas échéant) fournie avec le produit dans les 10 jours suivant l'achat. Tous les renseignements doivent être remplis et vous devez conserver une copie pour vos dossiers.
2. Tous les équipements connectés doivent être homologués UL ou CSA.

3. Le produit doit être branché sur une prise correctement câblée et mise à la terre. Dispositifs de surtension d'entrée, les rallonges, adaptateurs, fils de terre ou connexions électriques non fabriqués par Para Systems ne sont pas autorisés et annulent la politique de protection Platinum. Aucun autre dispositif de protection contre les surtensions ne peut être branché aux prises de sortie du Produit. L'installation doit être conforme à tous les codes électriques et de sécurité applicables énoncés dans le NEC. 4. Toute réclamation en vertu de la politique de protection Platinum doit être faite dans les 10 jours suivant la date du dommage présumé causé à l'équipement connecté.

5. La politique de protection Platine couvre uniquement les systèmes Para standard Produits 120, 208, 240 Volt<sup>1</sup> utilisés aux États-Unis et au Canada uniquement.

### Ce qui n'est pas couvert par la Politique de protection Platine :

1. La restauration des données perdues et la réinstallation des logiciels ne sont pas couvertes.
2. Cette police ne couvre pas les dommages causés par une cause autre que les transitoires des lignes électriques CA, à l'exception des dommages dus aux transitoires des lignes téléphoniques, du réseau local ou de la télévision par câble, qui ne sont couverts que si le produit offre une telle protection.

Pour obtenir les renseignements les plus à jour, veuillez consulter la traduction originale en anglais. Si vous avez des questions sur l'exactitude des spécifications traduites, des informations de garantie, des caractéristiques du produit, etc., veuillez contacter notre équipe de service à la clientèle.

En plus des deux premières conditions mentionnées sur la page précédente, les cas suivants sont expressément exclus de la couverture :

3. DOMMAGES CAUSÉS PAR LE DÉFAUT DE FOURNIR UN ENVIRONNEMENT D'INSTALLATION ADÉQUAT POUR LE PRODUIT (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'ABSENCE D'UNE MISE À LA TERRE DE SÉCURITÉ APPROPRIÉE).

4. Les dommages causés par l'utilisation du produit Para Systems à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu.

5. Dommages causés par des accidents ou des catastrophes comme un incendie, une inondation, le vent, etc.

7. Cette politique est nulle et non avenue si, de l'avis de Para Systems, le produit a été altéré ou modifié de quelque manière que ce soit.

8. SAUF DISPOSITION EXPRESSE PRÉVUE DANS CETTE POLITIQUE, PARA SYSTEMS NE SERA EN AUCUN CAS TENU RESPONSABLE, EN VERTU DES TERMES DE CETTE POLITIQUE, DE TOUT DOMMAGE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU MULTIPLES DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT PARA SYSTEMS OU DES DOMMAGES AUX ÉQUIPEMENTS CONNECTÉS À L'ÉQUIPEMENT, QUELLE QUE SOIT LA THÉORIE JURIDIQUE SUR LAQUELLE UNE TELLE RÉCLAMATION EST BASÉE, MÊME SI VOUS ÊTES AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. TELS DOMMAGES INCLUENT, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'ÉCONOMIES OU DE REVENUS, LA PERTE D'UTILISATION DU PRODUIT PARA SYSTEMS OU DE L'ÉQUIPEMENT CONNECTÉ OU DE TOUT ÉQUIPEMENT ASSOCIÉ, LA PERTE DE LOGICIEL, COÛT DU CAPITAL, COÛT DE TOUT ÉQUIPEMENT, INSTALLATION OU

SERVICES, TEMPS D'ARRÊT, RÉCLAMATIONS DE TIERS, Y COMPRIS LES CLIENTS ET LES DOMMAGES MATÉRIELS.

9. Tous les frais de main-d'œuvre ou de déplacement, de logement et de repas associés à la réparation et/ou à la restauration du matériel, des logiciels ou des données liées à la réclamation de la police de protection Platinum.

#### Soumettre une demande de protection Platine

##### Réclamation de politique :

1. Appelez le service d'assistance technique de Para Systems au 1-800-238-7272 et obtenez un numéro d'autorisation de retour de matériel (RMA) pour la politique de protection Platinum. Avoir des renseignements sur toutes les assurances applicables ou autres ressources de recouvrement/paiement qui sont à la disposition de l'acheteur initial et le nom du fournisseur d'électricité pour l'emplacement de l'équipement connecté. Para Systems vous fera parvenir un formulaire de réclamation pour la police de protection Platinum, qui doit être rempli et déposé auprès de Para Systems dans les 30 jours.
2. Indiquez le numéro RMA de la politique de protection Platine sur le produit Para Systems que vous retournez.
3. Emballez le produit Para Systems dans son emballage d'origine ou dans des matériaux d'emballage similaires si l'emballage d'origine a été jeté. Joignez le formulaire de réclamation de la police de protection Platinum rempli et une copie de votre reçu de vente original pour le produit dans la boîte.
4. Indiquez clairement le numéro RMA à l'extérieur de la boîte.
5. Expédiez le produit (frais d'expédition aller simple à votre charge) à :

Para Systems, Inc.  
2425 Technical Drive  
Miamisburg, OH 45342  
À l'attention de : RMA# \_\_\_\_\_

6. Para Systems évaluera le produit pour déterminer son niveau de fonctionnalité et examinera le produit pour détecter toute trace de dommage causé par des transitoires de ligne électrique CA (ligne téléphonique,

réseau local ou transitoires CATV, le cas échéant). (A) Si l'évaluation de Para Systems ne fournit aucune preuve de dommages causés par des transitoires de lignes électriques (ligne téléphonique, réseau local ou transitoires CATV, le cas échéant), Para Systems enverra à l'acheteur (i) un rapport résumant les tests effectués et (ii) un avis de rejet de réclamation. (B) Si le produit présente des signes de dommages causés par des transitoires de ligne électrique (ligne téléphonique, réseau local ou transitoires CATV, le cas échéant), Para Systems demandera que tout l'équipement connecté pour lequel un Platine La réclamation relative à la politique de protection a été soumise, elle doit être envoyée pour évaluation à Para Systems ou à un centre de service agréé. S'il est déterminé que l'équipement connecté a été endommagé par des transitoires de ligne électrique CA (ligne téléphonique, réseau local ou transitoires CATV, le cas échéant), Para Systems, à sa discrétion, vous autorisera à faire réparer l'équipement ou vous remboursera les frais.

valeur marchande<sup>3</sup> de l'équipement endommagé, jusqu'à concurrence des limites en dollars indiquées ci-dessus.

7. Si vous êtes autorisé par Para Systems à faire réparer l'équipement connecté, la réparation doit être effectuée dans un centre de service autorisé par le fabricant de l'équipement connecté. Para Systems se réserve le droit de contacter directement le centre de service agréé pour discuter des coûts de réparation et des dommages causés à l'équipement connecté afin de déterminer s'ils ont été causés par des transitoires de ligne électrique CA (ligne téléphonique, réseau local ou transitoires CATV, le cas échéant) et le droit de demander au centre de service de transmettre l'équipement connecté ou les composants de l'équipement connecté à Para Systems pour inspection.

8. Para Systems, après avoir déterminé que le dommage a été causé par la défaillance du produit à se protéger contre les transitoires de la ligne électrique CA (ligne téléphonique, réseau local ou transitoires CATV,

le cas échéant), vous émettre un paiement, à sa seule discrétion, pour le coût de réparation ou la juste valeur marchande de l'équipement connecté, jusqu'aux limites en dollars indiquées ci-dessus. Para Systems se réserve le droit de vous demander de transférer le titre et de livrer l'équipement connecté à Para Systems s'il choisit de vous rembourser la juste valeur marchande de l'équipement connecté. 9. Sauf modification écrite signée par un dirigeant de Para Systems et vous, les termes de cette politique sont censés être l'accord complet et exclusif entre les parties, remplaçant tous les accords antérieurs, oraux ou écrits, et toutes les autres communications entre les parties concernant l'objet de cet accord. Aucun employé de Para Systems ou de toute autre partie n'est autorisé à faire des déclarations au-delà de celles faites dans le présent accord concernant la politique de protection Platinum.

Remarque 3 : La juste valeur marchande de l'équipement connecté telle qu'établie par le plus bas des deux montants suivants : (a) le prix moyen auquel les articles identiques ou similaires sont vendus sur eBay, (b) la liste de prix d'Orion Blue Book (ou si cette liste de prix n'est plus publiée, une liste de prix publiée ou annoncée raisonnablement sélectionnée par Para Systems), ou (c) le prix le plus bas auquel les articles identiques ou similaires peuvent être achetés aux États-Unis ou le(s) montant(s) de tous les paiements que vous avez ou avez le droit de recevoir de l'assurance, d'autres garanties, des garanties prolongées, d'une réclamation en responsabilité légale ou d'autres sources ou personnes pour l'équipement connecté ou les dommages causés à cet équipement, de sorte que la responsabilité maximale de Para Systems sera réduite pour refléter tous ces autres paiements ou sources de recouvrement,

qu'ils soient demandés ou non.

Para Systems, Inc.  
2850 Lake Vista Dr., Ste 110  
Lewisville, Texas 75067  
800-238-7272 (972)-446-7363